

Coach : un métier en plein essor dans le monde du travail

Le coaching touche l'ensemble du tissu économique. Quelle est son utilité et comment choisir le bon professionnel dans un marché non réglementé ?



Robin occupe le poste de responsable du service qualité de la grande surface qui l'emploie. Un défi pour cet autodidacte, manutentionnaire à ses débuts. Un coach l'a accompagné dans cette transition. Robin a bénéficié « d'une **écoute et d'une totale autonomie** » dans sa réflexion sur la façon dont il allait mener sa tâche. Il en est ressorti « plus sûr » de lui. Frédéric, lui aussi, a eu recours à un coach dans le cadre de sa **reconversion professionnelle**. Sous forme de **bilan de compétence** financé par Pôle emploi. « On a creusé mon projet, analysé pourquoi j'avais quitté mon boulot, mes choix à venir. » Seul, il aurait « tourné en rond » sans concrétiser ses idées.

Robin et Frédéric ne sont pas des cas isolés. La pratique du coaching dans le milieu du travail s'est démocratisée et touche l'ensemble du tissu économique. Ce n'est plus l'apanage des grandes sociétés, des dirigeants ou cadres supérieurs. **Petites et moyennes entreprises**, établissements publics font appel aux coaches. Le coaché a tous les profils : manager, simple salarié, agent de la fonction publique, demandeur d'emploi.

Le coach n'est pas un thérapeute

Le coach d'entreprise fait avancer sur une problématique, accompagne des projets, des parcours, repère les talents. « Il s'est imposé dans ce monde incertain où rien n'est linéaire ni acquis. On peut changer de région, de travail, de statut. Il y a tant de possibles, de façons de vivre sa carrière. De nos jours, on souhaite **donner du sens à ce que l'on entreprend** », observe Claudine Deslandres, coach et membre du conseil d'administration d'International Coach federation (ICF), l'une des trois principales associations de coaching en France.

La multiplicité et la complexité des tâches peuvent fausser la compréhension, le recul nécessaire, l'efficacité ou encore la communication au travail. Le coach, avec son regard extérieur et neutre, éclaire ce qui s'est brouillé. Tenu par **la confidentialité**, il accompagne une personne ou un groupe sur une durée ponctuelle et des objectifs précis. Dans une relation de **confiance mutuelle**. « On arrive dans un lieu inconnu. On questionne, on prend le temps d'écouter, on aide le client à trouver des réponses en lui, sans l'influencer », raconte Sophie Verniers, coach basée dans l'Aude. Car comme le précise Maria Guerci, coach et psychologue du travail à Paris : « Les clés sont à l'intérieur du coaché. Il prend seul les décisions. Le coach n'est **pas un formateur ni un conseil**. » Pas plus qu'un thérapeute. « On ne soigne pas. On a des clients, pas des patients », insiste Claudine Deslandres de l'ICF. Maria Guerci définit le coach comme celui qui « détricote, puis tricote avec la trame de son client. Il emprunte le chemin du coaché en gardant la juste distance. »

Des coaches accrédités et certifiés

L'ICF (International Coach Federation), l'EMCC (European Mentoring & Coaching Council) et SF Coach (Société Française de Coaching). Ces trois organisations représentent les 90 % des coaches accrédités et certifiés de France et rassemblent plus de 2 000 adhérents.

Les garanties : de la certification à la supervision

Difficile de choisir son coach devant la multitude de personnes qui se réclament de ce métier non réglementé. « C'est le pourquoi des associations et fédérations de coaching comme l'ICF », répond Claudine Deslandres. Leur mission est de fédérer les coaches, de fournir **un annuaire de professionnels certifiés**, de veiller à l'éthique, au bon exercice de la profession. « Nous apportons des gages de qualité face aux amalgames et manque de rigueur. » La tâche serait plus aisée avec la reconnaissance officielle du coaching. Car si le titre professionnel de coach existe, il n'y a **pas encore de fiche métier pour définir et encadrer l'activité**. Pas plus que de parcours imposé ou type à suivre. Toutefois, écoles privées et universités proposent des formations ou diplômes : Master ressources humaines, coaching dans les organisations à Aix-Marseille ; professionnalisation du coaching en entreprise à Paris 8.

La formation en continu d'un coach est une preuve de sérieux. L'Audoise Sophie Verniers s'y emploie pour progresser dans sa « recherche de compréhension des fonctionnements humains et de leur régulation ». Un coach doit s'entourer d'un superviseur : c'est-à-dire être suivi par un pair, comme les thérapeutes. Pour Sophie Verniers, c'est une règle absolue : « Il n'y a pas coaching sans supervision. C'est notre hygiène, notre garde-fou. »

Combien coûte un coach ?

Le nombre de coaches en France n'est pas officiellement arrêté. Certaines associations font état d'environ **4 500 personnes en exercice**. Les tarifs varient en fonction de la position géographique, de la clientèle et de l'expérience du coach. La fourchette est large : **de 70 à 200 € de l'heure** pour l'accompagnement d'un particulier et de **150 à 500 € pour une entreprise**.

Le coaching s'articule autour de **5 à 10 séances en moyenne**. La durée dépend de l'objectif à atteindre. Il n'y a pas de règles de prise en charge à proprement parler des séances de coaching. C'est le plus souvent la société ou l'organisme qui emploie le coaché qui supporte cette dépense. Cela donne lieu à la signature d'un contrat tripartite entre le salarié, le coach et l'employeur. Le financement au titre du Compte personnel de formation n'est pas encore instauré en pratique. C'est l'un des chevaux de bataille des fédérations et associations de coaches.